

**Arrêté ministériel portant exécution de l'article 2 de  
l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du  
11 février 2021 relatif à la mise en œuvre des plans  
d'actions triennaux de la prévention par les Conseils de  
Prévention**

**A.M. 09-01-2024**

**M.B. 16-02-2024**

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse et de la Promotion de Bruxelles,

Vu le décret du 18 janvier 2018 portant le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 11 février 2021 relatif à la mise en œuvre des plans d'actions triennaux de la prévention par les Conseils de Prévention, l'article 2 ;

Considérant qu'en application de l'article 2 de l'arrêté du Gouvernement du 11 février 2021 précité, il appartient à la Ministre de l'Aide à la Jeunesse de définir la grille de présentation des diagnostics sociaux des Conseils de Prévention,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - La grille de présentation des diagnostics sociaux, visée à l'article 2 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 11 février 2021 relatif à la mise en œuvre des plans d'actions triennaux de la prévention par les Conseils de Prévention est annexée au présent arrêté.

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 09 janvier 2024.

La Ministre de l'Aide à la Jeunesse,

F. BERTIEAUX

Annexe à l'arrêté ministériel portant exécution de l'article 2 de l'arrêté du  
Gouvernement de la Communauté française du 11 février 2021 relatif à la mise en  
œuvre des plans d'actions triennaux de la prévention par les Conseils de Prévention

## Grille de réalisation des diagnostics sociaux des Conseils de Prévention

### INTRODUCTION

#### I. CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

Données générales

Territoire

Population

Contexte socio-économique et indicateurs

Équipements (Services présents)

Caractéristiques des jeunes pris en charge par l'Aide à la Jeunesse

#### II. BILAN DES ACTIONS MENEES ET EVALUATION DE LA PREVENTION

Bilan des actions menées

Plans d'actions précédents

Rappel des priorités

Évaluation

Éventuelles autres initiatives

Évaluation de la prévention<sup>1</sup>

Fonctionnement du conseil de prévention

Autres constats ou réflexions

#### III. LES CONSTATS

A - Synthèse des diagnostics sociaux des services A.M.O. (par thématique)

B - Constats des autres membres du Conseil de Prévention (art 8)

Méthodologie de recueil des constats

Synthèses des constats reçus par secteurs / acteurs (ou éventuellement apport  
complet en annexe)

Analyse transversale des constats / thématiques

*Services agréés non mandatés*

*Services résidentiels agréés et mandatés*

*Services non résidentiels agréés et mandatés*

*Service d'Aide à la Jeunesse*

*Service de Protection de la Jeunesse*

*Facilitateur enseignement*

*Secteur Jeunesse*

*O.N.E.*

*C.P.A.S.*

*P.C.S.*

*Secteur santé mentale*

*Magistrats Jeunesse*

*Avocats spécialisés*

*Délégué Général aux droits de l'enfant (16°)*

#### C - Autres constats recueillis

*Secteur de l'enseignement (plateformes - DCO-DZ, ...)*

*Secteur « F.Q.I. » (I.P.P.J., E.M.A., ...)*

*Secteur de la Santé*

*Réseaux existants*

*Autres Secteurs*

## IV. ANALYSE DES PROBLÉMATIQUES RELEVÉES

Fréquence et convergences des constats

## V. PRIORITÉS RETENUES EN VUE DU PLAN D' ACTIONS 2025-2027

### Priorité 1

Énoncé<sup>2</sup>

Description<sup>3</sup>

Public concerné

Domaine de l'environnement social

Effets recherchés

### Priorité 2

Énoncé

Description

Public concerné

Domaine de l'environnement social

Effets recherchés

---

<sup>1</sup> Au sens de la définition reprise à l'article 2, al. 26

<sup>2</sup> Le titre

<sup>3</sup> La description reprenant les raisons de la proposition

### Priorité 3

Énoncé

Description

Public concerné

Domaine de l'environnement social

Effets recherchés

(...)

## VI. POINT(S) D'ATTENTION A L'EGARD DU COLLEGE DE PREVENTION<sup>4</sup>

## VII.CONCLUSION

## BIBLIOGRAPHIE

## ANNEXES

---

<sup>4</sup> Une ou plusieurs priorités rendues "transversales" et qui peuvent être différentes des priorités retenues « localement » par le CP